

Votation fédérale du 27 septembre 2009

Succès du 11^{ème} test de vote électronique

La chancellerie d'Etat communique:

A l'occasion de la votation fédérale du 27 septembre 2009, 1.556 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par internet sur les 5.408 personnes en ayant la possibilité, ce qui représente 3,4% du total des votes exprimés dans le canton de Neuchâtel. A signaler encore que 60 Suisses de l'étranger inscrits au Guichet unique et domiciliés dans un pays membre de l'Union européenne ou faisant partie de l'Accord de Wassenaar ont voté lors de ce scrutin portant sur le financement additionnel de l'assurance-invalidité par un relèvement temporaire des taux de la TVA et sur la suppression de l'initiative populaire générale. La chancellerie d'Etat se réjouit du déroulement avec succès de cet onzième essai de vote électronique dans le cadre d'une votation fédérale.

Le taux de participation à ce scrutin s'élève à 42% dans le canton de Neuchâtel. A noter que la population neuchâteloise a accepté à 64,1% le financement additionnel de l'assurance-invalidité par un relèvement temporaire des taux de la TVA et a dit OUI à 66,7% à la suppression de l'initiative populaire générale.

Pour cet onzième essai pilote de vote électronique, le nombre limite de votants est resté fixé à 8.000 personnes. Le vote électronique était comme habituellement réservé aux personnes ayant préalablement conclu un contrat d'utilisation du Guichet unique mis en place par le canton de Neuchâtel.

Les précédents essais pilote de vote électronique menés dans le canton de Neuchâtel dans le cadre d'une votation fédérale se sont tenus les 17 mai et 8 février 2009, 30 novembre, 1^{er} juin et 24 février 2008, 17 juin et 11 mars 2007, 26 novembre 2006, 27 novembre et 25 septembre 2005. A noter qu'un test de vote électronique a également eu lieu à l'occasion du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil des Etats du 30 octobre 2005.

A ce jour, au total, ce sont plus de 6.000 contrats d'utilisation du Guichet unique - y compris quelque 260 contrats pour les Suisses de l'étranger - qui ont été conclus par des personnes privées.

- **Retrouvez le détail des résultats de la votation fédérale du 27 septembre 2009 sur www.ne.ch/vote**

Neuchâtel, le 27 septembre 2009